

recrute pour le service Famille et petite enfance

un-e directeur-trice d'établissement

(cadre de santé à cadre supérieur de santé ou éducateur de jeunes enfants à éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle ou infirmier en soins généraux à infirmier en soins généraux hors classe)

Administration mutualisée de plus de 7000 agents-es et 250 métiers, l'Eurométropole de Strasbourg développe des politiques publiques innovantes, visant à répondre aux enjeux de développement et de cohésion d'un territoire transfrontalier en pleine mutation et aux attentes profondément renouvelées des habitants-es.

Le service Famille et petite enfance coordonne et suit l'ensemble de l'offre d'accueil petite enfance sur le territoire de Strasbourg. Il assure la gestion directe de 17 établissements, maisons de l'enfance, multi-accueils, jardins d'enfants, en référence à la charte qualité des établissements Petite enfance de la Ville de Strasbourg.

ACTIVITES :

En référence aux orientations de la Collectivité dans le domaine de la petite enfance, de la réglementation en vigueur et de la charte qualité, vous êtes garant-e du bon fonctionnement général de l'établissement.

Vous assurez la conception, l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet d'établissement.

Vous assurez le management et la responsabilité hiérarchique de l'équipe éducative et logistique de l'établissement.

Vous êtes la/le responsable de l'application du règlement de fonctionnement de l'établissement et la/le responsable de la gestion administrative et financière.

Vous assurez les relations administratives et garantissez la coopération éducative avec les parents et collaborez avec le coordinateur thématique sur la mise en œuvre des principales orientations de service.

Accueil des enfants et des parents

- Etre responsable des inscriptions en fonction des possibilités d'accueil de l'établissement.
- Participer aux commissions d'attribution des places organisées par le Relais petite enfance.
- Assurer un accueil qualitatif des parents lors des inscriptions
- Organiser et animer le conseil d'établissement.
- Etre l'interface entre l'équipe et les familles, assurer la médiation et l'arbitrage en cas de difficultés.
- Etre la/le garant-e de la qualité d'accueil, des actions éducatives engagées pour le développement psychoaffectif, la sécurité et le bien-être de l'enfant.
- Animer les réunions de coordination entre le médecin de service et la psychologue de service.
- Etre acteur-riche de la protection de l'enfance (écoute, signalements, ...) en lien avec la/le RUT.

Responsabilité de l'établissement (halte-garderie/jardin d'enfant/ multi-accueil/ crèche)

- Impulser et coordonner la mise en œuvre du projet d'établissement.
- Déterminer, en lien avec l'équipe éducative, le plan d'actions charte qualité et veiller à la déclinaison des engagements de la charte.
- Etre responsable du bon fonctionnement de la structure.
- Veiller à l'optimisation des taux de fréquentation.
- S'assurer de la mise à jour du registre de sécurité, animer les formations initiales sécurité.
- Organiser les exercices règlementaires d'évacuation incendie.
- Etre responsable de l'hygiène alimentaire en lien avec la diététicienne et la/le prestataire de service.

Management opérationnel et hiérarchique de l'équipe

- Dynamiser et motiver l'équipe, gérer les tensions et les situations conflictuelles.
- Impulser une éthique et le sens du service public à l'équipe, faire appliquer les règles de déontologie.
- Coordonner et planifier le temps de travail de chacun en fonction des nécessités de service (horaires, congés, ARTT, départs en formation et en développement professionnel), gérer la solidarité entre équipes afin d'assurer la continuité du service public dans les meilleures conditions possibles.
- Travailler en collaboration avec l'adjointe.
- Assurer une fonction de tuteur-riche- référent-e auprès de stagiaires ou d'apprentis-es accueillis-es en structure.
- Accueillir les nouveaux professionnels et leur faciliter l'intégration dans l'équipe.
- Organiser des réunions d'équipe régulières.
- Participer aux recrutements et assurer les entretiens de progrès, les propositions de promotion.

Relations avec le quartier

- Représenter l'établissement dans le quartier, assurer le suivi du partenariat interne et externe (institutionnel et/ou associatif).
- Assurer un travail en partenariat avec les institutions présentes sur le quartier, participer aux réunions du territoire.
- Participer aux événements, manifestations du quartier.

PROFIL :

- Diplôme d'état d'EJE, de puériculture ou d'infirmier.
- Expérience professionnelle de 5 ans auprès d'enfants de moins de 3 ans pour une direction d'établissement accueillant + de 20 enfants ; 3 ans pour une direction d'établissement accueillant jusqu'à 20 enfants (décret du 7 juin 2010).
- Expertise Manager une équipe.
- Maîtrise des dispositions législatives et règlementaires concernant la petite enfance.
- Maîtrise du développement du jeune enfant et de l'évolution des familles.
- Maîtrise du domaine de la protection de l'enfance.
- Maîtrise de l'institution et des réseaux de la petite enfance.
- Maîtrise du tissu associatif et institutionnel de la Ville et du quartier.
- Maîtrise des règles d'hygiène et de sécurité.
- Maîtrise de l'outil bureautique et connaissance du logiciel spécifique CONCERTO.
- Capacité d'organisation et d'anticipation.
- Capacité à prendre des décisions.
- Capacité d'analyse, d'évaluation et de synthèse.
- Capacité rédactionnelle.

- Capacité à nouer des relations et accueillir tout type de public.
- Capacité à apporter une réponse éducative adaptée aux besoins de l'enfant en particulier pour les enfants porteurs de handicap.
- Capacité à travailler en partenariat.
- Capacité à travailler dans l'urgence et réactivité.
- Aptitude à la neutralité.
- Aptitude à la prise de recul et à la distanciation.
- Autonomie, capacité d'initiative, d'innovation et de création.
- Goût du contact, diplomatie et empathie.
- Adaptabilité et polyvalence.
- Discrétion et respect de la confidentialité.

AVANTAGES LIES AU POSTE :

- Rémunération statutaire et régime indemnitaire.
- Prime de fin d'année.
- Participation de la collectivité aux frais de transport et de restauration.
- Participation de la collectivité possible à la couverture mutuelle et prévoyance.
- Chèques vacances sous conditions.
- Tarifs préférentiels pour certains établissements culturels et sportifs (piscines, musées, médiathèques...).

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le Code général de la Fonction publique et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Toutefois, à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Date limite de candidature : 21/5/23

Merci de postuler à cette offre (avec lettre de motivation et CV) directement sur notre site à l'adresse suivante : <https://www.emploi.strasbourg.eu>